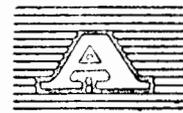


NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/BUR/183
12 septembre 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Trentième session
BUREAU

ORGANISATION DE LA TRENTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE,
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A
L'ORDRE DU JOUR

Mémoire du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragaphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1	2
II. ORGANISATION DE LA SESSION	2 - 14	2
III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	15 - 19	6
IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR	20 - 26	19

I. INTRODUCTION

1. Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre à l'examen du Bureau les observations et propositions suivantes concernant le rapport que le Bureau doit présenter à l'Assemblée générale au sujet de l'organisation de la trentième session ordinaire, de l'adoption de l'ordre du jour et de la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour.

II. ORGANISATION DE LA SESSION

Horaire des séances

2. Le Secrétaire général propose de fixer à 10 h 30 et à 15 heures le début des séances plénières et des séances des commissions; elles pourront ainsi durer deux heures et demie le matin et trois heures l'après-midi. A cet égard, le Bureau voudra peut-être souligner la nécessité d'ouvrir les séances à l'heure prévue et appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le texte modifié des articles 67 et 108 du règlement intérieur (A/520/Rev.12), en vertu desquels le Président de l'Assemblée générale peut déclarer la séance ouverte et permettre le déroulement du débat lorsqu'un tiers au moins des membres sont présents et le Président d'une grande commission peut déclarer la séance ouverte et permettre le déroulement du débat lorsqu'un quart au moins des membres sont présents.

3. Le Secrétaire général propose d'adopter la semaine de travail de cinq jours, étant entendu qu'il pourra y avoir, en cas de besoin, des séances le samedi ainsi que des séances de nuit.

Discussion générale

4. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les conclusions suivantes du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale qui ont été approuvées par l'Assemblée à sa vingt-sixième session :

- a) La durée de la discussion générale ne devrait pas normalement dépasser deux semaines et demie (A/520/Rev.12, annexe V, par. 45);
- b) La liste des orateurs désirant participer à la discussion générale devrait être close à la fin du troisième jour suivant l'ouverture de la discussion (ibid., par. 46);
- c) Les orateurs devraient, dans la mesure du possible, éviter de s'inscrire pour prendre la parole sur une question donnée en indiquant une date ou une séance de rechange pour le cas où ils ne pourraient pas respecter la date initialement prévue (ibid., par. 70);

/...

d) Les représentants devraient prendre la parole dans l'ordre de leur inscription sur la liste des orateurs, étant entendu que ceux qui en seraient empêchés seront normalement placés à la fin de la liste, à moins qu'ils n'aient échangé leur tour de parole avec d'autres représentants (ibid., par. 71).

5. Compte tenu des conclusions énoncées aux alinéas a) et b) du paragraphe 4 ci-dessus, le Secrétaire général suggère :

- a) Que la discussion générale commence le lundi 22 septembre et s'achève le mercredi 8 octobre 1975;
- b) Que la liste des orateurs désirant participer à la discussion générale soit close le mercredi 24 septembre à 18 heures.

Droit de réponse

6. Le Bureau souhaitera peut-être également appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la recommandation du Comité spécial, qui a été approuvée par l'Assemblée, en vertu de laquelle les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse devraient être, en règle générale, prononcées en fin de séance (ibid., par. 78). En outre, le Bureau souhaitera peut-être recommander, comme il l'a fait aux sessions précédentes, que les jours où il y a deux séances, les délégations exercent leur droit de réponse en fin de journée.

7. Conformément à la pratique établie par l'Assemblée générale lors de ses sessions précédentes, le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée que les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse soient limitées à 10 minutes.

Date de clôture de la session

8. Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur et compte tenu de la recommandation du Comité spécial en vertu de laquelle l'Assemblée générale devrait se réunir pour une période de 13 semaines (A/520/Rev.12, annexe V, par. 4), le Secrétaire général propose de fixer au mardi 16 décembre 1975 la date de clôture de la trentième session.

Comptes rendus des grandes commissions

9. Le Secrétaire général voudrait signaler à l'attention du Bureau que, en vertu de l'article 58 du règlement intérieur, des comptes rendus in extenso seront établis pour la Première Commission. Cet article stipule, en outre, qu'aucun organe de l'Assemblée générale ne peut faire établir à la fois des comptes rendus in extenso et des comptes rendus analytiques. Comme précédemment, le Bureau souhaitera donc

/...

peut-être recommander que les comptes rendus in extenso constituent les comptes rendus officiels de la Première Commission et les comptes rendus analytiques demeurent les comptes rendus officiels des autres grandes commissions. A ce propos, le Bureau devrait également formuler une recommandation à l'intention de l'Assemblée générale concernant le point de savoir si la possibilité qui a été accordée dans le passé à la Commission politique spéciale d'obtenir, sur demande expresse, la transcription de ses débats ou d'une partie de ses débats doit être maintenue pour la trentième session. En outre, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur l'alinéa e) du paragraphe 10 de sa résolution 2538 (XXIV), en date du 11 décembre 1969, qui est ainsi conçu :

"Les discours ou déclarations prononcés par les représentants, par le Secrétaire général ou son représentant, ou par des personnes présentant des rapports au nom de comités ou autres organes ne pourront être reproduits in extenso dans les comptes rendus ou comme documents officiels que s'ils servent de base de discussion, pourvu que la décision pertinente ait été prise par l'organe intéressé après qu'un état des incidences financières de la décision lui aura été soumis conformément à l'article 13.1 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies."

Disposition des places

10. Conformément à la pratique suivie jusqu'ici, le Secrétaire général a fait procéder par tirage au sort à la désignation du Membre qui occupera la première place dans la salle de l'Assemblée, les autres Membres devant occuper les places suivantes dans l'ordre alphabétique. Le sort a désigné Madagascar. C'est donc la délégation de ce pays qui occupera la première place à droite du Président, et les autres délégations suivront dans l'ordre alphabétique anglais. La même disposition sera observée dans le cas des grandes commissions.

Utilisation de la salle de l'Assemblée générale par les grandes commissions

11. Outre la salle de l'Assemblée générale, cinq salles de conférences seulement (salles de conférence 1 à 4 et salle du Conseil de tutelle) peuvent recevoir tous les Membres de l'Organisation; aussi n'est-il possible de tenir simultanément que six séances. Il faudrait donc que toutes les grandes commissions tirent pleinement parti de la salle de l'Assemblée générale chaque fois qu'il n'y a pas de séance plénière.

Dispositif mécanique de vote

12. Le Secrétaire général voudrait suggérer que les grandes commissions tirent pleinement parti, à tour de rôle, du dispositif mécanique de vote qui est à leur disposition dans la salle de l'Assemblée générale et dans la salle de conférence No 3.

Incidences financières des projets de résolution

13. Le Secrétaire général souhaite appeler l'attention de l'Assemblée générale sur l'article 153 du règlement intérieur, lequel est ainsi conçu :

"Aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision des dépenses établie par le Secrétaire général. L'Assemblée générale ne vote aucune résolution dont le Secrétaire général prévoit qu'elle entraînera des dépenses tant que la Commission des questions administratives et budgétaires (Cinquième Commission) n'a pas eu la possibilité d'indiquer les incidences de la proposition sur les prévisions budgétaires de l'Organisation."

Le Bureau souhaitera peut-être, à cet égard, recommander à l'Assemblée générale d'appeler l'attention des grandes commissions sur la nécessité impérieuse de prévoir des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission, et sur l'opportunité de tenir compte de cette nécessité lorsqu'elles adoptent leur programme de travail, de façon que les questions susceptibles d'entraîner des incidences financières puissent être examinées le plus tôt possible.

Rapports des grandes commissions

14. Le Bureau souhaitera peut-être également recommander à l'Assemblée générale d'appeler l'attention des grandes commissions sur la résolution 2292 (XXII) de l'Assemblée, qui a été réaffirmée par le Comité spécial (ibid., par. 43), en vertu de laquelle les rapports des grandes commissions devraient être aussi concis que possible et ne devraient pas contenir, sauf dans des cas exceptionnels, le résumé des débats.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15. Toutes les questions proposées pour inscription à l'ordre du jour de la trentième session sont énumérées dans les documents suivants :

- a) Ordre du jour provisoire de la trentième session (A/10150);
- b) Liste supplémentaire de questions (A/10200);
- c) Demande d'inscription d'une question additionnelle (A/10241).

Les points proposés pour inscription sont énumérés dans le projet d'ordre du jour qui figure au paragraphe 19 ci-après.

16. En ce qui concerne le point 12 du projet d'ordre du jour (Rapport du Conseil économique et social), le Secrétaire général tient à appeler l'attention du Bureau sur un certain nombre de rapports que l'Assemblée générale a expressément demandés ou que le Conseil économique et social a décidé de lui transmettre. Ces rapports, qui seront examinés au titre du point 12, sont les suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général sur la situation économique et sociale de la région soudano-sahélienne victime de la sécheresse et mesures à prendre en sa faveur /résolution 3253 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1974/;
- b) Résumé de l'Aperçu de la situation démographique dans le monde en 1970-1975 et de ses incidences à long terme, et de ses conclusions /résolution 1347 (XLV) du Conseil économique et social, en date du 30 juillet 1968/;
- c) Rapport final du Secrétaire général sur l'Année mondiale de la population, 1974 /résolution 2683 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1970/;
- d) Rapport du Secrétaire général sur les effets économiques préjudiciables qu'ont sur les Etats et les peuples arabes l'agression israélienne répétée et l'occupation continue de leurs territoires /résolution 3336 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1974/;
- e) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance économique, technique et financière au Gouvernement de la Guinée-Bissau /résolution 3339 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1974, et décision 101 (LIX) du Conseil économique et social, en date du 22 juillet 1975/;
- f) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance économique, financière et technique aux territoires encore sous domination portugaise /résolution 3340 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1974, et décision 101 (LIX) du Conseil économique et social, en date du 22 juillet 1975/;

- g) Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Somalie et sur l'application de la résolution 1916 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 5 mai 1975, relative aux mesures à prendre à la suite de la sécheresse en Somalie /résolution 1916 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 5 mai 1975/;
- h) Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'assistance aux régions d'Ethiopie victimes de la sécheresse /résolution 1917 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 5 mai 1975/.

L'Assemblée générale sera également saisie au titre du point 12 d'une note du Secrétaire général sur la création d'un fonds spécial pour les pays les moins développés, conformément à la résolution 3214 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 6 novembre 1974.

17. En ce qui concerne le point 28 (Rétablissement des droits légitimes du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge à l'Organisation des Nations Unies), le Secrétaire général souhaite rappeler, comme indiqué dans sa note du 12 septembre 1975 (A/10236), que, par un télégramme daté du 30 avril 1975, le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge a communiqué au Secrétaire général une déclaration de son gouvernement soulignant notamment que le siège du Cambodge à l'Organisation des Nations Unies et dans ses organisations annexes, qui en droit avait toujours appartenu au Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, lui revenait automatiquement. Compte tenu des renseignements qui précèdent, le Bureau voudra peut-être envisager la suppression de ce point.

18. A propos du point 89 (Question des territoires sous domination portugaise) et du point 91 (Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans les territoires sous domination portugaise, ainsi que dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe), le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur une lettre datée du 12 mars 1975 (A/10058), selon laquelle le Gouvernement portugais considère que l'expression "territoires sous domination portugaise" devrait être remplacée par l'expression "territoires sous administration portugaise" dans les documents de l'Assemblée générale et de tous les autres organes et organismes des Nations Unies. En conséquence, le Bureau voudra peut-être envisager une modification du libellé de ces points.

19. Sous réserve des recommandations que le Bureau fera au sujet des paragraphes 16 à 18 ci-dessus, le projet d'ordre du jour de la trentième session comprendrait les points suivants 1/ :

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation algérienne (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la trentième session de l'Assemblée générale (P.3) :
 - a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président (P.4).
5. Constitution des grandes commissions et élection de leurs bureaux (P.5).
6. Election des vice-présidents (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).
8. Adoption de l'ordre du jour (P.8).
9. Discussion générale (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social (P.12) 2/.
13. Rapport du Conseil de tutelle (P.13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14).
15. Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (P.15).

1/ Abréviations utilisées dans le présent document :

(P.) : question inscrite à l'ordre du jour provisoire (A/10150);
(S.) : question inscrite sur la liste supplémentaire (A/10200);
(A.) : questions additionnelles (A/10241-A/).

2/ Voir par. 16 ci-dessus.

16. Election de dix-huit membres du Conseil économique et social (P.16).
17. Election de cinq membres de la Cour internationale de Justice (P.17).
18. Election de quinze membres du Conseil du développement industriel (P.18).
19. Election de vingt membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (P.19).
20. Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (P.20).
21. Election de douze membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies (P.21).
22. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.22).
23. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.23).
24. Travaux scientifiques de recherches sur la paix : rapport du Secrétaire général (P.24).
25. Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix (P.25).
26. Restitution des oeuvres d'art aux pays victimes d'expropriation : rapport du Secrétaire général (P.26).
27. Question de Palestine : rapport du Secrétaire général (P.27).
28. Rétablissement des droits légitimes du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge à l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.28) 3/.
29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.29).
30. Raffermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le maintien et la consolidation de la paix et de la sécurité internationales, le développement de la coopération entre toutes les nations et la promotion des normes du droit international dans les relations entre les Etats : rapports du Secrétaire général (P.30).

3/ Voir par. 17 ci-dessus.

31. Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (P.31).
32. Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde (P.32).
33. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.33).
34. Elaboration d'une convention internationale sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.34).
35. Application de la résolution 3254 (XXIX) de l'Assemblée générale : rapport du Secrétaire général (P.35).
36. Le napalm et les autres armes incendiaires et tous les aspects de leur emploi éventuel : rapports du Secrétaire général (P.36).
37. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.37).
38. Nécessité de cesser d'urgence les essais nucléaires et thermonucléaires et conclusion d'un traité tendant à réaliser l'interdiction complète de ces essais : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.38).
39. Application de la résolution 3258 (XXIX) de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel II au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.39).
40. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.40).
41. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (P.41).
42. Désarmement général et complet (P.42) :
 - a) Rapport de la Conférence du Comité du désarmement;
 - b) Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

43. Examen à mi-parcours de la Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général (P.43).
44. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.44).
45. Etude complète de la question des zones exemptes d'armes nucléaires sous tous ses aspects : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.45).
46. Application de la résolution 3262 (XXIX) de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) : rapport du Secrétaire général (P.46).
47. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.47).
48. Interdiction d'agir sur l'environnement et le climat à des fins militaires et autres fins hostiles incompatibles avec le maintien de la sécurité internationale, le bien-être et la santé de l'être humain : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.48).
49. Proclamation et création d'une zone dénucléarisée en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.49).
50. Mise en oeuvre de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général (P.50).
51. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.51).
52. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.52).
53. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (P.53).
54. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.54) :
 - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
55. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.55) :
 - a) Rapport du Commissaire général;
 - b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;

/...

- c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
 - d) Rapport du Secrétaire général.
56. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : rapport du Conseil du commerce et du développement (P.56).
57. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (P.57) :
- a) Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel;
 - b) Rapport du Conseil du développement industriel.
58. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Directeur général (P.58).
59. Activités opérationnelles pour le développement (P.59) :
- a) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - b) Fonds d'équipement des Nations Unies;
 - c) Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général;
 - d) Programme des Volontaires des Nations Unies;
 - e) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
 - f) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - g) Programme alimentaire mondial;
 - h) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.
60. Programme des Nations Unies pour l'environnement (P.60) :
- a) Rapport du Conseil d'administration;
 - b) Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains : rapport du Secrétaire général;
 - c) Critères régissant le financement multilatéral de l'habitation et des établissements humains : rapport du Secrétaire général.
61. Problèmes alimentaires (P.61) :
- a) Rapport du Conseil mondial de l'alimentation;
 - b) Rapport du Secrétaire général.

62. Fonds spécial des Nations Unies (P.62) :
 - a) Rapport du Conseil des gouverneurs;
 - b) Rapport du Secrétaire général;
 - c) Confirmation de la nomination du Directeur exécutif.
63. Université des Nations Unies (P.63) :
 - a) Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
64. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe : rapport du Secrétaire général (P.64).
65. Charte des droits et devoirs économiques des Etats (P.65).
66. Examen et évaluation à mi-parcours des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (P.66).
67. Coopération économique entre pays en voie de développement : rapport du Secrétaire général (P.67).
68. Coopération technique entre pays en voie de développement (P.68).
69. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.69) :
 - a) Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale;
 - b) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
 - c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général.
70. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique : rapports du Secrétaire général (P.70).
71. Droits de l'homme en période de conflit armé : protection des journalistes en mission périlleuse dans les zones de conflit armé (P.71).
72. Situation sociale dans le monde : rapport du Secrétaire général (P.72).
73. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapports du Secrétaire général (P.73).
74. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales : rapport du Secrétaire général (P.74).

75. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en relation avec la détention et l'emprisonnement (P.75).
76. Année internationale de la femme, y compris les propositions et recommandations de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme (P.76).
77. Statut et rôle de la femme dans la société, compte tenu en particulier de la nécessité d'assurer l'égalité de droits pour les femmes et de la contribution des femmes à la réalisation des buts de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, à la lutte contre le colonialisme, le racisme et la discrimination raciale et au renforcement de la paix internationale et de la coopération entre les Etats (P.77).
78. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'auto-détermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Secrétaire général (P.78).
79. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée aux régimes racistes et colonialistes d'Afrique australe (P.79).
80. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.80).
81. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (P.81) :
 - a) Rapport du Haut Commissaire;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
82. Expérience des pays quant à la réalisation de transformations sociales et économiques de grande portée aux fins du progrès social : rapport du Secrétaire général (P.82).
83. Conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement (P.83).
84. Liberté de l'information (P.84) :
 - a) Projet de déclaration sur la liberté de l'information;
 - b) Projet de convention sur la liberté de l'information.
85. Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général (P.85).
86. Conférence des Nations Unies pour une convention internationale sur la législation en matière d'adoption (P.86).

87. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.87) :
- a) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
88. Question de Namibie (P.88) :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
 - c) Fonds des Nations Unies pour la Namibie : rapports du Conseil des Nations Unies pour la Namibie et du Secrétaire général;
 - d) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie.
89. Question des territoires sous domination portugaise : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.89) 4/.
90. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.90).
91. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans les territoires sous domination portugaise, ainsi que dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.91) 4/.
92. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.92) :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapports du Secrétaire général.

4/ Voir par. 18 ci-dessus.

93. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.93).
94. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.94).
95. Rapports financiers et comptes pour l'exercice 1974 et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.95) :
 - a) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - f) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - g) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.
96. Budget-programme pour l'exercice biennal 1974-1975 : rapport du Secrétaire général (P.96).
97. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 et plan à moyen terme pour la période 1976-1979 (P.97).
98. Examen du mécanisme des organes intergouvernementaux et des organes d'experts chargés de formuler, d'examiner et d'approuver les programmes et les budgets : rapport du Groupe de travail du mécanisme pour les programmes et budgets de l'Organisation des Nations Unies (P.98).
99. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (P.99).
100. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (P.100).
101. Plan des conférences (P.101) :
 - a) Rapport du Comité des conférences;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
102. Publications et documentation de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.102).

103. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.103).
104. Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale (P.104) :
 - a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Comité des contributions;
 - c) Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Comité des placements : confirmation des nominations faites par le Secrétaire général;
 - e) Tribunal administratif des Nations Unies.
105. Questions relatives au personnel (P.105) :
 - a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
 - b) Autres questions relatives au personnel : rapport du Secrétaire général.
106. Régime des traitements des Nations Unies (P.106) :
 - a) Rapport de la Commission de la fonction publique internationale;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
107. Régime des pensions des Nations Unies (P.107) :
 - a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;
 - b) Rapports du Secrétaire général.
108. Financement de la Force d'urgence des Nations Unies et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : rapport du Secrétaire général (P.108).
109. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa vingt-septième session (P.109).
110. Succession d'Etats en matière de traités : rapport du Secrétaire général (P.110).
111. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa huitième session (P.111).
112. Question de l'asile diplomatique : rapport du Secrétaire général (P.112).
113. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.113).

114. Rapport du Comité ad hoc de la Charte des Nations Unies (P.114).
115. Respect des droits de l'homme en période de conflit armé : rapport du Secrétaire général (P.115).
116. Application par les Etats des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 et mesures visant à accroître le nombre des parties à ladite Convention (P.116).
117. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux : rapport du Comité spécial du terrorisme international (P.117).
118. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international : rapport du Secrétaire général (P.118).
119. Résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (P.119) :
 - a) Résolution concernant le statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes;
 - b) Résolution concernant l'application de la Convention dans les activités futures des organisations internationales.
120. Nécessité urgente d'appliquer intégralement le consensus adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session au sujet de la question de Corée et de maintenir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne (P.120).
121. Création de conditions favorables pour transformer l'armistice en une paix durable en Corée et accélérer la réunification indépendante et pacifique de la Corée (S.1).
122. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique sud (S.2).
123. Nécessité d'élargir la définition de l'agression compte tenu de la situation internationale actuelle (S.3).
124. Statut d'observateur pour la Conférence islamique à l'Organisation des Nations Unies (S.4).
125. Conclusion d'un traité sur l'interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires (A.1).

IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

20. La répartition des questions inscrites à l'ordre du jour qui est proposée au paragraphe 26 ci-après suit, dans l'ensemble, le plan adopté par l'Assemblée générale les années précédentes.

21. Les points suivants du projet d'ordre du jour n'ont pas été examinés antérieurement par l'Assemblée :

- 119. Résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (P.119).
- 122. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique sud (S.2).
- 123. Nécessité d'élargir la définition de l'agression compte tenu de la situation internationale actuelle (S.3).
- 124. Statut d'observateur pour la Conférence islamique à l'Organisation des Nations Unies (S.4).
- 125. Conclusion d'un traité sur l'interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires (A.1).

Les auteurs des demandes d'inscription à l'ordre du jour des points 119, 122, 123 et 124 ont suggéré qu'elles soient réparties de la façon suivante :

Point 119	Sixième Commission
Point 122	Première Commission
Point 123	Sixième Commission
Point 124	Séances plénières

22. En ce qui concerne le point 12 (Rapport du Conseil économique et social), le Secrétaire général propose, comme les années précédentes, de répartir les différents chapitres du rapport entre les grandes commissions en fonction de la compétence particulière de chacune d'elles ou bien de les examiner en séances plénières. Compte tenu de cette considération, le Secrétaire général recommande que les différents chapitres du rapport principal 5/ soient répartis comme suit, étant entendu que les sections de l'additif au rapport 6/ seront réparties en fonction des questions dont elles traitent :

5/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément No 3 (A/10003).

6/ Ibid., Supplément No 3A (A/10003/Add.1) /à paraître/.

Chapitre IV

Section A	Deuxième et Troisième Commissions
Section B	Deuxième Commission
Section C	Deuxième et Troisième Commissions
Sections D à F	Deuxième Commission
Section G	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Section H	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission

Chapitre V

Sections A et B	
a) Aspects de fond	Troisième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Section C	Troisième Commission

Chapitre VI

Sections A à C	
a) Aspects de fond	Deuxième Commission
b) Aspects administratifs et budgétaires	Cinquième Commission
Section D	Deuxième Commission
Section E	Quatrième Commission

Section F

a) Aspects de fond Deuxième Commission

b) Aspects administratifs et budgétaires Cinquième Commission

Section G Cinquième Commission

Chapitre VII

Sections A à F Séances plénières

Section G Cinquième Commission

D'autre part, le Bureau considérera peut-être que :

- a) Le chapitre II (Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle), pourrait intéresser la Première et la Troisième Commissions;
- b) Le chapitre III, section A (Mesures à prendre à la suite du tremblement de terre du Pakistan), section B (Etude d'une attaque, à l'échelle du système, à lancer contre le problème de la sécheresse dans la région soudano-sahélienne, en Ethiopie et en Somalie) et section C (Aide à l'Indochine), pourrait intéresser la Troisième Commission;
- c) Le chapitre IV, section B (Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement et à la coopération économique internationale), pourrait intéresser la Troisième Commission;
- d) Le chapitre IV, section E (Ressources naturelles), pourrait intéresser la Sixième Commission;
- e) Le chapitre V, section A (Questions relatives au développement social), pourrait intéresser la Deuxième Commission.

/...

23. En ce qui concerne le point 23 (Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux), le Bureau voudra peut-être envisager la possibilité que tous les chapitres du rapport du Comité spécial (A/10023 et Add.1 à 9) qui ont trait à des territoires particuliers soient renvoyés à la Quatrième Commission, comme cela a été fait lors des sessions précédentes. Cela permettrait de nouveau à l'Assemblée générale d'examiner en séances plénières la question de l'application de la Déclaration en général.

24. En ce qui concerne le point 42 (Désarmement général et complet), le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur le fait que certaines parties du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/10168), qui doit être directement examiné en séances plénières au titre du point 14, portent sur la question dont traite ce point de l'ordre du jour. C'est pourquoi le Bureau voudra peut-être recommander que les paragraphes pertinents de ce rapport soient portés à l'attention de la Première Commission dans le cadre de son examen du point 42.

25. En outre, le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur la recommandation suivante du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, qui a été approuvée par l'Assemblée à sa vingt-sixième session et à laquelle s'est référé le Président de la Commission politique spéciale dans ses remarques finales 7/ lors de la vingt-neuvième session :

"Le Comité spécial, réaffirmant le rôle essentiel que doit jouer la Commission politique spéciale et reconnaissant, d'autre part, que l'ordre du jour de cette commission est relativement peu chargé, recommande que l'Assemblée générale envisage de transférer à la Commission politique spéciale une ou deux questions généralement examinées par d'autres commissions en vue d'assurer une meilleure répartition des tâches entre les grandes commissions (A/520/Rev.12, annexe V, par. 34)."

Etant donné que l'ordre du jour de la Commission politique spéciale continue à être relativement peu chargé, le Bureau souhaitera peut-être envisager de recommander à l'Assemblée générale de transférer une ou plusieurs questions à la Commission.

26. Sous réserve des recommandations que le Bureau fera au sujet de l'adoption du projet d'ordre du jour et compte tenu des considérations exposées aux paragraphes 21 à 25 ci-dessus, les questions inscrites au projet d'ordre du jour pourraient être réparties comme suit 8/ :

7/ Ibid., vingt-neuvième session, Commission politique spéciale, 947ème séance.

8/ Pour les abréviations utilisées dans la répartition des questions, voir note 1.

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation algérienne (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la trentième session de l'Assemblée générale, (P.3) :
 - a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président (P.4).
5. Constitution des grandes commissions et élection de leurs bureaux (P.5).
6. Election des vice-présidents (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).
8. Adoption de l'ordre du jour (P.8).
9. Discussion générale (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social [Chapitres I et VII (sections A à F)] (P.12) 9/.
13. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14).
14. Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (P.15).
15. Election de dix-huit membres du Conseil économique et social (P.16).
16. Election de cinq membres de la Cour internationale de Justice (P.17).
17. Election de quinze membres du Conseil du développement industriel (P.18).
18. Election de vingt membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (P.19).

9/ Voir paragraphe 22 ci-dessus.

19. Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (P.20).
20. Election de douze membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies (P.21).
21. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.22).
22. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.23) 10/.
23. Travaux scientifiques de recherches sur la paix : rapport du Secrétaire général (P.24).
24. Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix (P.25).
25. Restitution des oeuvres d'art aux pays victimes d'expropriation : rapport du Secrétaire général (P.26).
26. Question de Palestine : rapport du Secrétaire général (P.27).
27. Rétablissement des droits légitimes du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge à l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.28) 3/.
28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.29).
29. Raffermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le maintien et la consolidation de la paix et de la sécurité internationales, le développement de la coopération entre toutes les nations et la promotion des normes du droit international dans les relations entre les Etats : rapports du Secrétaire général (P.30).
30. Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (P.31).
31. Activités opérationnelles pour le développement (P.59) 11/ :
 - h) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.

10/ Voir par. 23 ci-dessus.

11/ Pour les sous-points a) à g) voir ci-dessous "Deuxième Commission" point 5.

32. Fonds spécial des Nations Unies (P.62) 12/ :
- c) Confirmation de la nomination du Directeur exécutif.
33. Question de Namibie (P.88) 13/ :
- d) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie.
34. Statut d'observateur pour la Conférence islamique à l'Organisation des Nations Unies (S.4) 14/.

12/ Pour les sous-points a) et b) voir ci-dessous "Deuxième Commission", point 8.

13/ Pour les sous-points a) à c) voir ci-dessous "Quatrième Commission", point 3.

14/ Voir paragraphe 21 ci-dessus.

/...

Première Commission

1. Conséquences économique et sociale de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde (P.32).
2. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.33).
3. Elaboration d'une convention internationale sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.34).
4. Application de la résolution 3254 (XXIX) de l'Assemblée générale, rapport du Secrétaire général (P.35).
5. Le napalm et les autres armes incendiaires et tous les aspects de leur emploi éventuel : rapports du Secrétaire général (P.36).
6. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.37).
7. Nécessité de cesser d'urgence les essais nucléaires et thermonucléaires et conclusion d'un traité tendant à réaliser l'interdiction complète de ces essais : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.38).
8. Application de la résolution 3258 (XXIX) de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel II au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.39).
9. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.40).
10. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (P.41).
11. Désarmement général et complet (P.42) 15/ :
 - a) Rapport de la Conférence du Comité du désarmement;
 - b) Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

15/ Voir paragraphe 24 ci-dessus.

12. Examen à mi-parcours de la Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général (P.43).
13. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.44).
14. Etude complète de la question des zones exemptes d'armes nucléaires sous tous ses aspects : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.45).
15. Application de la résolution 3262 (XXIX) de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) : rapport du Secrétaire général (P.46).
16. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.47).
17. Interdiction d'agir sur l'environnement et le climat à des fins militaires et autres fins hostiles incompatibles avec le maintien de la sécurité internationale, le bien-être et la santé de l'être humain : rapport de la Conférence du Comité du désarmement (P.48).
18. Proclamation et création d'une zone dénucléarisée en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.49).
19. Mise en oeuvre de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général (P.50).
20. Nécessité urgente d'appliquer intégralement le consensus adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session au sujet de la question de Corée et de maintenir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne (P.120).
21. Création de conditions favorables pour transformer l'armistice en une paix durable en Corée et accélérer la réunification indépendante et pacifique de la Corée (S.1).
22. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique sud (S.2) 16/.

16/ Voir paragraphe 21 ci-dessus.

Commission politique spéciale 17/

1. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.51).
2. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.52).
3. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (P.53).
4. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.54) :
 - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
5. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.55) :
 - a) Rapport du Commissaire général;
 - b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
 - d) Rapport du Secrétaire général.

17/ Voir par. 25 ci-dessus.

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social /Chapitres II, III (sections A à E, G, H et J à L), IV et VI (sections A à D et F)/ (P.12) 18/.
2. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : rapport du Conseil du commerce et du développement (P.56).
3. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (P.57) :
 - a) Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel;
 - b) Rapport du Conseil du développement industriel.
4. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Directeur général (P.58).
5. Activités opérationnelles pour le développement (P.59) 19/ :
 - a) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - b) Fonds d'équipement des Nations Unies;
 - c) Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général;
 - d) Programme des Volontaires des Nations Unies;
 - e) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
 - f) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - g) Programme alimentaire mondial.
6. Programme des Nations Unies pour l'environnement (P.60) :
 - a) Rapport du Conseil d'administration;
 - b) Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains : rapport du Secrétaire général;
 - c) Critères régissant le financement multilatéral de l'habitation et des établissements humains : rapport du Secrétaire général.

18/ Les parties suivantes du rapport seraient également renvoyées à la Troisième Commission et à la Cinquième Commission, comme suit :

Chapitre IV (sections A à C)	Troisième Commission
Chapitres III (sections J et K) IV (sections G et H) et VI (sections A à C et F)	Cinquième Commission
Chapitre III (sections G et L)	Troisième et Cinquième Commissions

Voir le paragraphe 22 ci-dessus pour complément d'information.

19/ Pour le sous-point h), voir-ci-dessus "Séances plénières", point 31.

/...

7. Problèmes alimentaires (P.61) :
 - a) Rapport du Conseil mondial de l'alimentation;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
8. Fonds spécial des Nations Unies (P.62) 20/ :
 - a) Rapport du Conseil des gouverneurs.
 - b) Rapport du Secrétaire général.
9. Université des Nations Unies (P.63) :
 - a) Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
10. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe : rapport du Secrétaire général (P.64).
11. Charte des droits et devoirs économiques des Etats (P.65).
12. Examen et évaluation à mi-parcours des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (P.66).
13. Coopération économique entre pays en voie de développement : rapport du Secrétaire général (P.67).
14. Coopération technique entre pays en voie de développement (P.68).

20/ Pour le sous-point c), voir ci-dessus "Séances plénières", point 32.

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social /Chapitres III (sections F, G, I, L et M), IV (sections A et C) et V/ (P.12) 21/.
2. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.69) :
 - a) Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale;
 - b) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
 - c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général.
3. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique : rapports du Secrétaire général (P.70).
4. Droits de l'homme en période de conflit armé : protection des journalistes en mission périlleuse dans les zones de conflit armé (P.71).
5. Situation sociale dans le monde : rapport du Secrétaire général (P.72).
6. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapports du Secrétaire général (P.73).
7. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales : rapport du Secrétaire général (P.74).
8. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en relation avec la détention et l'emprisonnement (P.75).
9. Année internationale de la femme, y compris les propositions et recommandations de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme (P.76).
10. Statut et rôle de la femme dans la société, compte tenu en particulier de la nécessité d'assurer l'égalité de droits pour les femmes et de la contribution des femmes à la réalisation des buts de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, à la lutte contre le colonialisme, le racisme et la discrimination raciale et au renforcement de la paix internationale et de la coopération entre les Etats (P.77).

21/ Les parties suivantes du rapport seraient également renvoyées à la Deuxième Commission et à la Cinquième Commission comme suit :

Chapitre IV (sections A et C)	Deuxième Commission
Chapitres III (section F) et V (sections A et B) .	Cinquième Commission
Chapitre III (sections G et L)	Deuxième et Cinquième Commissions

Voir par. 22 ci-dessus pour complément d'information.

/...

11. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'auto-détermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Secrétaire général (P.78).
12. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée aux régimes racistes et colonialistes d'Afrique australe (P.79).
13. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.80).
14. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (P.81) :
 - a) Rapport du Haut Commissaire;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
15. Expérience des pays quant à la réalisation de transformations sociales et économiques de grande portée aux fins du progrès social : rapport du Secrétaire général (P.82).
16. Conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement (P.83).
17. Liberté de l'information (P.84) :
 - a) Projet de déclaration sur la liberté de l'information;
 - b) Projet de convention sur la liberté de l'information.
18. Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général (P.85).
19. Conférence des Nations Unies pour une convention internationale sur la législation en matière d'adoption (P.86).

Quatrième Commission

1. Rapport du Conseil de tutelle (P.13).
2. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.87) :
 - a) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
3. Question de Namibie (P.88) 22/ :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
 - c) Fonds des Nations Unies pour la Namibie : rapports du Conseil des Nations Unies pour la Namibie et du Secrétaire général.
4. Question des territoires sous domination portugaise : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.89) 4/.
5. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.90).
6. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans les territoires sous domination portugaise, ainsi que dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.91) 4/.

22/ Pour le sous-point d), voir ci-dessus "Séances plénières", point 33.

7. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.92) :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapports du Secrétaire général.
8. Rapport du Conseil économique et social [Chapitre VI (section E)] (P.12) 23/.
9. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.93).
10. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.94).
11. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [Chapitres relatifs à des territoires particuliers] (P.23) 24/.

23/ Voir par. 22 ci-dessus.

24/ Voir par. 23 ci-dessus.

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et comptes pour l'exercice 1974 et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.95) :
 - a) Programme des Nations Unies pour le développement,
 - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - f) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - g) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.
2. Budget-programme pour l'exercice biennal 1974-1975 : rapport du Secrétaire général (P.96).
3. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 et plan à moyen terme pour la période 1976-1979 (P.97).
4. Examen du mécanisme des organes intergouvernementaux et des organes d'experts chargés de formuler, d'examiner et d'approuver les programmes et les budgets : rapport du Groupe de travail du mécanisme pour les programmes et budgets de l'Organisation des Nations Unies (P.98).
5. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (P.99).
6. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (P.100).
7. Plan des conférences (P.101) :
 - a) Rapport du Comité des conférences;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
8. Publications et documentation de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.102).

9. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.103).
10. Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale (P.104) :
 - a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires,
 - b) Comité des contributions;
 - c) Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Comité des placements : confirmation des nominations faites par le Secrétaire général,
 - e) Tribunal administratif des Nations Unies.
11. Questions relatives au personnel (P.105) :
 - a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
 - b) Autres questions relatives au personnel : rapport du Secrétaire général.
12. Régime des traitements des Nations Unies (P.106) :
 - a) Rapport de la Commission de la fonction publique internationale;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
13. Régime des pensions des Nations Unies (P.107) :
 - a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;
 - b) Rapports du Secrétaire général.
14. Financement de la Force d'urgence des Nations Unies et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant : rapport du Secrétaire général (P.108).
15. Rapport du Conseil économique et social /Chapitres III (sections F, G et J à L), IV (sections G et H), V (sections A et B), VI (sections A à C et F et G) et VII (section G)/ (P.12) 25/.

25/ Les parties suivantes du rapport seraient également renvoyées à la Deuxième Commission et à la Troisième Commission, comme suit :

Chapitres III (sections J et K), IV (sections G et H) et VI (sections A à C et F)	Deuxième Commission
Chapitres III (section F) et V (sections A et B)	Troisième Commission
Chapitre III (sections G et L)	Deuxième et Troisième Commissions

Voir par. 22 ci-dessus pour complément d'information.

/...

Sixième Commission

1. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa vingt-septième session (P.109).
2. Succession d'Etats en matière de traités : rapport du Secrétaire général /résolution 3315/ (P.110).
3. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa huitième session (P.111).
4. Question de l'asile diplomatique : rapport du Secrétaire général (P.112).
5. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.113).
6. Rapport du Comité ad hoc de la Charte des Nations Unies (P.114).
7. Respect des droits de l'homme en période de conflit armé : rapport du Secrétaire général (P.115).
8. Application par les Etats des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 et mesures visant à accroître le nombre des parties à ladite Convention (P.116).
9. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux : rapport du Comité spécial du terrorisme international (P.117).
10. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international : rapport du Secrétaire général (P.118).
11. Résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales (P.119) 26/ :
 - a) Résolution concernant le statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes;
 - b) Résolution concernant l'application de la Convention dans les activités futures des organisations internationales.
12. Nécessité d'élargir la définition de l'agression, compte tenu de la situation internationale actuelle (S.3) 26/.

26/ Voir par. 21 ci-dessus.

